

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 22 avril 2013

Monsieur le président,

Le lancement de la démarche stratégique par le directeur général a été l'occasion de récolter plusieurs centaines de propositions de simplifications, qui pour certaines d'entre elles, sont tellement fantaisistes qu'elles n'auront aucun impact sur la prise de décision finale du Directeur général. Cette démarche se résume en effet à une mise en œuvre de la politique gouvernementale de réduction des services publics, appelée « modernisation de l'action publique », et à un recensement de toutes les économies réalisables par la DGFIP, dans un contexte où la nouvelle réorganisation territoriale de l'Etat prône la régionalisation des services des Finances Publiques, qui accentue davantage les difficultés d'organisation auxquels sont confrontés les services.

FO-DGFIP condamne ainsi les suppressions d'emplois qui se poursuivent et la réduction des crédits budgétaires qui amplifient la dégradation des conditions de travail des personnels. Les agents des Finances Publiques subissent quotidiennement les conséquences dramatiques de cette politique dans leur vie professionnelle et l'exercice de leurs missions, comme en témoigne l'ordre du jour de ce CTL, dense et avec plusieurs points importants :

Concernant le volet budgétaire, les trois axes du programme « gestion financière et fiscale de l'Etat et du secteur public local » sont une énième déclinaison du « toujours plus avec moins ». L'introduction consacrée au tissu démographique et économique local pourrait signaler que les difficultés économiques touchent beaucoup plus durement les particuliers qui ont de nouveau afflué vers nos services pour solliciter remise gracieuse et /ou échéancier en progression de 20% par rapport à 2011. A cela s'ajoute le mécontentement croissant des agents quant aux difficultés de remboursement des frais de mission. La prise en charge des frais des agents qui se déplacent dans le cadre de leurs fonctions ou à l'occasion de la formation professionnelle est de plus en plus longue, et les niveaux de remboursement demeurent très en deçà de la réalité des dépenses réellement supportées. Sur ce seul point les crédits ouverts pour 2013 ne s'élèvent qu'à 507 480€ pour une dépense de 683 890€ en 2012 qui reflète à notre avis le niveau incompressible pour l'exécution des missions. Les récentes mesures de recadrage sur ce sujet vont dans le sens d'un laissé à charge de frais pour l'agent, en particulier dans les secteurs mal desservis en transport publics où l'usage d'un véhicule personnel reste indispensable. La campagne IR-TH-ISR 2013 a commencé. Les chiffres de l'accueil du public en 2012 seront à minima renouvelés. Il convient de signaler que cette campagne se télescope avec la campagne de recouvrement

contentieux des impôts 2012 dont les impayés ont fortement augmenté du fait de la situation économique et d'une politique de remise gracieuse plus restrictive . De même, l'afflux de contribuables et d'usagers aux guichets des Centres des Finances Publiques confirme la pertinence de l'analyse déjà ancienne: regrouper sur un même site tous les problèmes de contentieux liés à l'assiette et au recouvrement, sans moyens humains, ne pouvait aboutir qu'à augmenter les incivilités et l'agressivité de contribuables, mécontents par ailleurs des conditions d'accueil, et augmenter le stress des personnels concernés.

Les agents des Finances Publiques qui, à défaut du dépôt annuel de leur déclaration de revenus et du paiement de l'intégralité de leurs obligations fiscales font l'objet d'une procédure disciplinaire et qui sont soumis à un contrôle sur pièce quinquennal, sont aujourd'hui fortement inquiets des conséquences que l'affaire qui touche l'ex ministre du budget, aura sur leurs relations avec tous les publics, particuliers et professionnels, et des répercussions éventuelles sur la réputation de leur Administration

La présentation du tableau de bord de veille sociale est une première. Son interprétation sera plus facile par la création d'une année de référence mais surtout par la comparaison des données avec celles de départements de même taille. Le nombre de jours de congés mis sur un CET et le nombre d'écartements des horaires variables sont bien le signe des difficultés à assurer les missions dans des conditions normales .

L'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Programme Annuel de Prévention sont le reflet de la complication de la situation et surtout de sa gravité. L'accent est mis en particulier sur les risques psycho-sociaux dont la réduction ne peut venir des seules propositions de stage à gérer les situations difficiles ou de réorganisation de services .

Aujourd'hui les agents de la Direction Générale des Finances Publiques subissent de plein fouet la politique d'austérité prônée. Ses conséquences négatives, tant sur les conditions de travail que sur l'exercice des missions, sont connues de tous : c'est le service public financier et fiscal qui est mis à mal, au détriment de l'intérêt général.